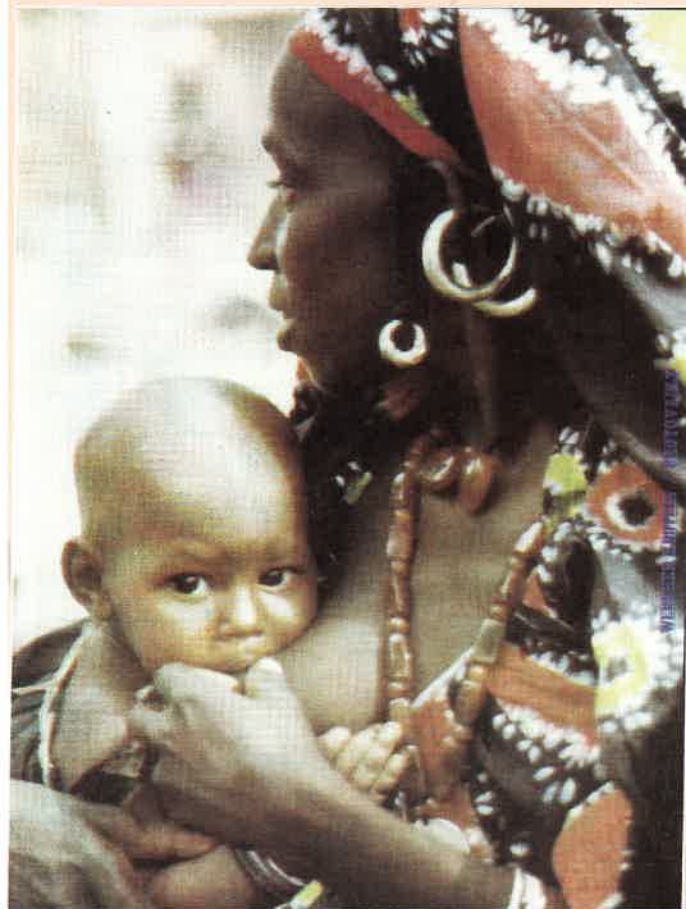


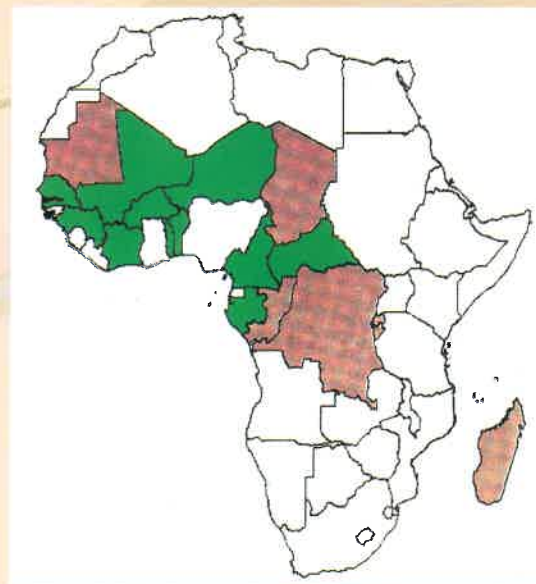
TOUT ENFANT A DROIT A LA MEILLEURE ALIMENTATION POUR SA SURVIE ET SA CROISSANCE: DE ZERO A SIX MOIS DONNONS LUI EXCLUSIVEMENT LE LAIT MATERNEL, L'ALIMENT LE MIEUX ADAPTE A SES BESOINS NUTRITIONNELS.





**IBFAN AFRIQUE
COORDINATION REGIONALE
01 BP 1776 OUAGADOUGOU 01
TEL: (00226) 25 37 41 64
BURKINA FASO
E-mail: ibfanfan@fasonet.bf
Site Web: WWW.ibfan.org**

Janvier 2015

LE RESEAU IBFAN AFRIQUE



-  Pays convertis par le réseau IBFAN Afrique
-  Pays francophones sans groupes IBFAN

IBFAN est le Réseau International des Groupes d'Action pour l'Alimentation Infantile créé le 12 octobre 1989. Il regroupe plus de 200 associations et ONG de par le monde entier. IBFAN œuvre à la survie des enfants par la promotion de pratiques adéquates d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant.

**Ce dépliant vous est offert par
IBFAN Afrique, grâce au financement de
NORAD et ICCO**



**IBFAN Afrique
COORDINATION REGIONALE**

INTERNATIONAL BABY FOOD ACTION NETWORK

Stratégie mondiale pour l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant



Organisation
mondiale de la Santé
unicef

Ceci est un résumé de l'important document définissant la Stratégie Mondiale pour l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant adopté par l'ensemble de la communauté internationale. Le document complet peut être consulté en ligne sur le site de l'OMS. WWW.who.org

STRATEGIE MONDIALE POUR L'ALIMENTATION DU NOURRISSON ET DU JEUNE ENFANT

RELANCER L'ENGAGEMENT MONDIAL EN FAVEUR DE LA NUTRITION APPROPRIÉE DU NOURRISSON ET DU JEUNE ENFANT

La Stratégie Mondiale a été adoptée par l'Assemblée Mondiale de la Santé à sa cinquante-cinquième session en mai 2002. Il s'agit d'une nouvelle politique qui se fonde sur les acquis antérieurs que sont entre autres l'Initiatives Hôpitaux Amis des Bébé (HIAB), le Code International de Commercialisation des Substituts du Lait Maternel, de la Déclaration mondiale et le Plan d'action pour la nutrition. La Stratégie est un guide pratique dont l'application exige un engagement politique accru, la sensibilisation des agents de santé, la participation des familles et des communautés ; la collaboration entre les gouvernements, les organisations internationales et non gouvernementales.

Buts et objectifs

La Stratégie a pour but d'améliorer par une alimentation optimale l'état nutritionnel, la croissance et le développement, la santé et partant, la survie du nourrisson et du jeune enfant.

Les objectifs spécifiques de la Stratégie sont les suivants:

Améliorer la sensibilisation aux principaux problèmes touchant l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, définir les approches à suivre pour les résoudre et offrir un cadre d'interventions essentielles;

Améliorer l'engagement des gouvernements, des organisations internationales et de la société civile en faveur des pratiques optimales d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant;

Réalisation des objectifs

La Stratégie Mondiale pour l'Alimentation du Nourrisson et du jeune Enfant réaffirme la pertinence des quatre cibles opérationnelles de la Déclaration d'Innocenti à savoir :

- Désigner un coordonnateur national et mettre en place un comité national multisectoriel pour la promotion de l'alimentation maternel;
- Assurer le respect des dix conditions pour le succès de l'allaitement par les établissements assurant des prestations de maternité;
- Mettre intégralement en œuvre les principes et l'objectif du Code International de Commercialisation des Substituts du Lait Maternel;
- Promulguer des lois novatrices protégeant les droits des femmes qui travaillent d'allaiter leur enfant.

En plus de celles de la Déclaration d'Innocenti, la Stratégie fixe également d'autres cibles opérationnelles

- Elaborer, appliquer, suivre et évaluer une politique complète d'alimentation du nourrisson et jeune enfant;
- Protéger, encourager et soutenir l'allaitement exclusif pendant six mois et la poursuite de l'allaitement jusqu'à deux ans ou au-delà;
- Encourager une alimentation de complément adéquate, sûre et appropriée à base de produits locaux introduite en temps opportun;
- Apporter des conseils sur l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant dans les situations de difficulté exceptionnelle (situations d'urgence, enfants malnutris, nouveaux-nés malades ou présentant une insuffisance pondérale, ou encore nés de mères infectées par le VIH, etc.)
- Envisager de nouvelles mesures législatives ou autres pour mettre effectivement en œuvre le Code de Commercialisation des Substituts du Lait Maternel.

Obligations et responsabilités

Gouvernements

Formuler, mettre en œuvre et suivre une politique nationale complète sur l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant ainsi qu'un plan d'action détaillé spécifiant des buts, des objectifs et un calendrier d'exécution.

Professionnels de la santé

Eduquer, former les agents de santé en formation initiale comme en cours de carrière, pour une bonne maîtrise de toutes les questions liées à l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant.

Organisations non gouvernementales

Apporter un appui de qualité à l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant en travaillant étroitement avec le système de santé tout veillant à une pleine application du Code International de Commercialisation des Substituts du Lait Maternel.

Entreprises commerciales

Veiller à la qualité des produits alimentaires transformés pour le nourrisson et le jeune dans un strict respect des normes du Codex Alimentarius et du Code International de Commercialisation des Substituts du Lait Maternel.

Organisations internationales

Faciliter l'action des gouvernements par l'élaboration de normes et règles, l'appui à l'élaboration, la promotion et la mise en œuvre des politiques nationales et l'appui au renforcement des capacités nationales.

